

Les inégalités sociales et économiques : source des difficultés pour les entreprises marocaines et carence économique du pays.

The social and economic inequalities: source of the difficulties for the Moroccan companies and economic deficiency of the country.

Saïd ESSEKKAKI.

Doctorant-chercheur en audit et contrôle de gestion.

Laboratoire d'économie et gestion.

Faculté polydisciplinaire de Khouribga.

Université Hassan 1^{er}-Settat.

manager1984@hotmail.fr

Date de soumission : 21/08/2019

Date d'acceptation : 05/10/2019

Pour citer cet article :

ESSEKKAKI. S. (2019) «Les inégalités sociales et économiques : source des difficultés pour les entreprises marocaines et carence économique du pays.», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 10 : Septembre 2019 / Volume 4 : numéro 2 » p : 703 - 714

Résumé.

Le développement ou la puissance économique d'un pays donnée, sa carence ou sa faiblesse, ne peut être appréhendé qu'à travers le tissu économique constitué par ses entreprises et leurs forces de compétitivité et résistances aux crises.

La compétitivité d'une ou plusieurs firmes ne se porte que sur l'existence et la fiabilité de certains éléments qualifiés par des ressources telle que :

- Les capitaux propres ;
- Les équipements de production ;
- Les ressources naturelles ;
- Et enfin les ressources humaines.

Ce dernier élément est en dépit des autres composantes, qui sont par nature des éléments que les entreprises marocaines peuvent les accaparer, reste non maîtrisable du fait que les Marocains entant qu'individus sont toujours vulnérables à leur milieu social et économique qui agissent plus sur eux. Là où toutes les choses se compliquent.

Mots-clés : inégalités sociales ; inégalités économiques ; difficultés des entreprises marocaines ; carence économique du Maroc ; mobilité sociale.

Abstract.

The development or the economic power of a given country, its lack or its weakness, can only be apprehended through the economic fabric constituted by its companies and their competitive forces and resistance to crises.

The competitiveness of one or more firms is limited to the existence and reliability of certain elements qualified by resources such as:

- Shareholders 'equity;
- Production equipment;
- Natural resources;
- And finally the human resources.

This last element is in spite of the other components, that are by nature elements that the Moroccan companies can monopolize them, remains uncontrollable because the Moroccans as individuals are always vulnerable to their social and economic environment which act more on them. Where all things get complicated.

Keywords: social inequalities; economic inequalities; difficulties of Moroccan companies; economic deficiency of Morocco; social mobility.

Introduction.

Les inégalités sociales et économiques est le sujet qui fâche toujours ceux ont procession du pouvoir, surtout ceux du domaine politique et qui sont élus à la tête d'un gouvernement donné et fait toujours des bons arguments à ceux qui se trouvent à l'opposition pour en servir, mais au-delà des débats politiques, les inégalités sociales et économiques, que qu'on soit d'accord ou non, frappent de notre ère toutes les régions du globe.

Le phénomène des inégalités sociales et économiques entant que-t-elles ne sont pas un phénomène récent, elles se manifestent depuis la création de l'homme sur la terre mais non pas d'une ampleur cruelle comme celui actuel.

La prise en conscience des impacts des inégalités sociales et économiques se date depuis les années 1980 (DEPF¹, 2018) où certaines pays plus développées connaissent le phénomène, à titre d'exemple les États-Unis, les pays émergents d'Asie (Chine et Inde), les pays d'Europe et enfin les pays en voie de développement que notre pays fait partie d'eux.

Avant d'entrer dans le cœur de notre sujet et qui est les inégalités sociales et économiques, sources des difficultés pour les entreprises marocaines et carence économique du pays, il nous apparaît tout d'abord nécessaire de citer une définition des inégalités sociales et économiques.

1. Définition des concepts.

1.1. Les inégalités sociales et économiques, absence d'une définition uniforme et existence d'une catégorisation.

On était choqué par le nombre énorme des manuscrits qui traite le sujet des inégalités sociales et économiques et leurs manifestations sont autant trouvées une définition uniforme du phénomène, du fait-on se contente d'esquisser les contours du phénomène à travers ses différentes formes, mais avant tout ceci, nous rappelons tout d'abord la distinction entre les différences et les inégalités et les types des inégalités.

1.2. Les différences et les inégalités.

Dans toute société, il existe des différences entre les individus qui peuvent être liés à : l'âge, le sexe, taille, couleur de peau...etc., mais n'est au moins, toutes ces différences ne donnent pas lieu à des inégalités. On dit qu'il existe des inégalités lorsque ces différences conduisent à des avantages ou désavantages, par exemple une étude récente à montrer qu'un poste à expérience équivalent, des femmes touchées 9% de moins que les hommes. Dans ce cas on perçoit que de telle différence sexuelle à la base d'être un homme ou une femme conduit à une inégalité de salaires.

¹ Direction des études et des prévisions financières du Ministère marocain de l'économie et des finances.

2. Les types des inégalités.

Faisant le point sur les types des inégalités, on perçoit bien l'existence de deux types : les inégalités économiques et les inégalités sociales. Le premier type correspond aux écarts de revenu et de patrimoine et le deuxième correspond à des différences entre individus ou groupe sociaux qui se traduisent ont des avantages ou désavantages et qui on résulte une hiérarchie sociale entre les deux. Les frontières entre les inégalités sociales et les inégalités économiques n'existent plus, les uns agissent sur les autres et visent ver ça, de ce fait en se résume de parler dans ce qui suit d'une manière plus générale.

3. Les formes des inégalités sociales et économiques.

Les inégalités sociales et économiques pourraient être regroupées en trois grandes catégories, en l'occurrence : les inégalités de droit (§3.1), de chance (§3.2) ou de situation (§3.3).

3.1. Les inégalités de droit (DEPF, 2018).

Les inégalités de droit renseignent sur la faculté de jouir des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Elles tirent leur substance de la déclaration universelle des droits de l'Homme² qui stipule dans son article premier que : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité (Nations unies, 1948)».

Cette déclaration a été confirmée dans le deuxième article de la même charte et qui stipule que : « la prévalence de tous les droits et toutes les libertés sans distinction aucune notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toutes autres opinions, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation (Nations unies, 1948).»

Malgré ces déclarations universelles des égalités en dessus cités, certaines catégories de populations mondiales souffrent encore de difficultés d'accès aux services socioéconomiques telles que : l'éducation, la santé, l'emploi où on dira même à ceux d'accès à l'eau potable et à l'électricité.

3.2. Les inégalités de chances ou d'opportunité.

Les inégalités de chances ou d'opportunité traduisent l'influence des variables liées aux circonstances et à l'environnement sur lesquels l'individu n'aucune emprise et dont les effets sont contraignants en matière de mobilité sociale. Cette forme d'inégalité comprend les formes de discrimination entre fille et garçon en matière d'accès au système éducatif. Elle reflète aussi des situations où les membres d'une collectivité, du fait de leur appartenance à un corps social particulier, une religion ou une ethnie, n'ont pas les mêmes chances d'accès à toutes les positions sociales statutaires. (DEPF, 2018)

² Mot qui désigne à la fois homme et femme.

3.3. Les inégalités de situation ou de résultat.

Les inégalités de situation ou de résultat reflètent des configurations où les individus ne disposent pas des mêmes niveaux de richesse matérielle ou des mêmes conditions de vie socioéconomiques. Il en résulte des différences de situation entre les individus en raison des ressources qu'ils détiennent. Ces ressources peuvent être d'ordre économique (revenu, patrimoine, dépense...) ou sociales (éducation, santé, logement...). (DEPF, 2018).

Arrivé à ce point, on peut se demander quel est l'impact de ses inégalités sociales et économiques sur le bon fonctionnement de nos entreprises marocaines et la croissance économique de notre pays ?

De telle problématique surgissent les interrogations suivantes :

- existe-t-elles tout d'abord des inégalités sociales et économiques au Maroc ?
- Existent-ils des modèles déjà conçues pour atténuer les inégalités sociales et économiques ?
- et si elles existent, faut-il suivre le modèle américain pour les atténuer ?
- Ou suivre l'expérience de celle des Européens ?
- Existe-t-elle la relation entre les inégalités sociales et économiques et la mobilité sociale au Maroc ?
- Les inégalités sociales et économiques conduisent-elles à des difficultés pour les entreprises marocaines ?
- Les inégalités sociales et économiques contribuent-elles au développement ou carence économique du Maroc ?

Les réponses à ses questions ne s'obtiennent tout d'abord qu'à travers le traçage d'un plan d'analyse et qui commence par :

1. Un aperçue sur les inégalités sociales et économiques au niveau mondial.
 - 1.1. Les inégalités sociales et économiques aux États-Unis.
 - 1.2. Les inégalités sociales et économiques en Europe.
2. Les inégalités sociales et économiques au Maroc.
 - 2.1. Étude du contexte.
 - 2.1.1. L'éducation nationale.
 - 2.1.2. L'emploi.
 - 2.1.3. La couverture médicale.
 - 2.2. Impacte des inégalités sociales et économiques sur la mobilité sociale des Marocains et ceux des entreprises marocaines.

1. Aperçue sur les inégalités sociales et économiques au niveau mondial.

La compréhension et l'analyse du phénomène des inégalités sociales et économiques ne peuvent être vues d'ensemble qu'à travers une vision plus mondiale du phénomène. De telle conception, il nous apparaît nécessaire de voir la situation aux deux pôles du monde, le premier est les États-Unis et le deuxième pôle est l'Europe.

Le choix de telles régions du monde n'est pas laissé à un choix arbitraire, puisque les deux régions du monde on donnait deux visions différentes de l'appréhension du phénomène :

Aux États-Unis où la thèse selon laquelle les économies caractérisées par un niveau des inégalités sociales et économiques élevé sont susceptibles de croître plus rapidement que celles où la répartition des revenus est plus équitable.

En Europe (DEPF, 2018) et par opposition à la première vision, les inégalités sociales et économiques sont considérées comme freins à la croissance économique à moyen-long terme et un facteur de fragilisation du vivre –ensemble au sein de la société. Ainsi, examinons la situation des inégalités sociales et économiques dans ces deux pôles.

1.1. Les inégalités sociales et économiques aux États-Unis.

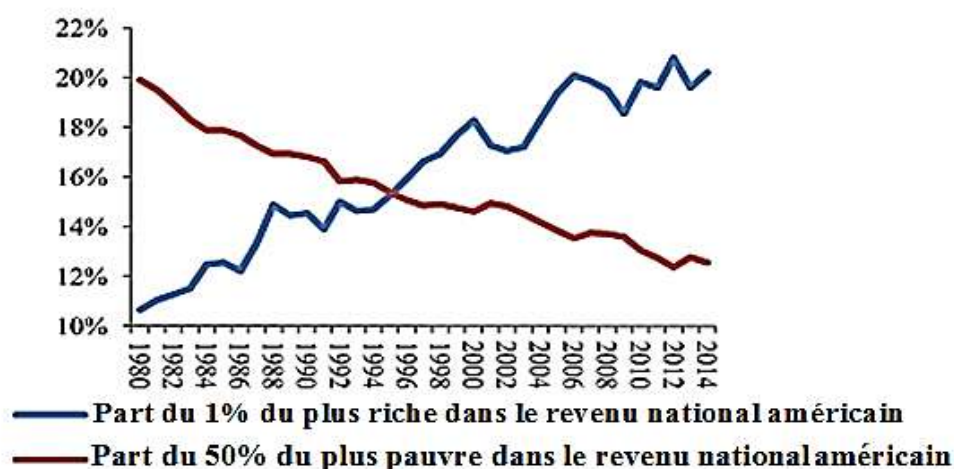
Aux États-Unis et on s'appuyant sur l'idée selon laquelle l'octroi des incitations (en termes fiscales, financières ou autres) en faveur des populations riches favoriserait l'accumulation du capital et impulserait le processus d'innovation, ce qui se traduirait in fine par une croissance économique plus élevée et des créations d'emplois durables profitant à l'ensemble de la population permettant de se faire d'atténuer les inégalités sociales et économiques au sein du pays (DEPF, 2018).Le tout pour expliquer l'impact positif des inégalités sociales et économiques sur la croissance économique.

Les défenseurs de cette thèse sont : Kaldor 1955, Mirrlees 1971, Bourguignon 1981, Lazear et Rosen 1981.

Comme on le sait, la théorie ne peut pas toujours expliquer la réalité ou donner des solutions à ses drives.

Aux États-Unis, des études on était prises depuis 1980 à 2014 ont montré l'augmentation des inégalités sociales et économiques dans ce pays (graphique n°1), ainsi les 1% les plus riches dans le pays ont vu leur part dans le revenu national croître significativement pour se situer à 20 % en 2014 contre 11% en 1980, à l'encontre les 50% les plus pauvres du pays s'est inscrite en forte baisse, passant de 20% en 1980 à près de 12% en 2014.

Graphique n°1 : étude d'évolution des inégalités sociales et économiques aux États-Unis du 1980 à 2014 (DEPF, 2018).



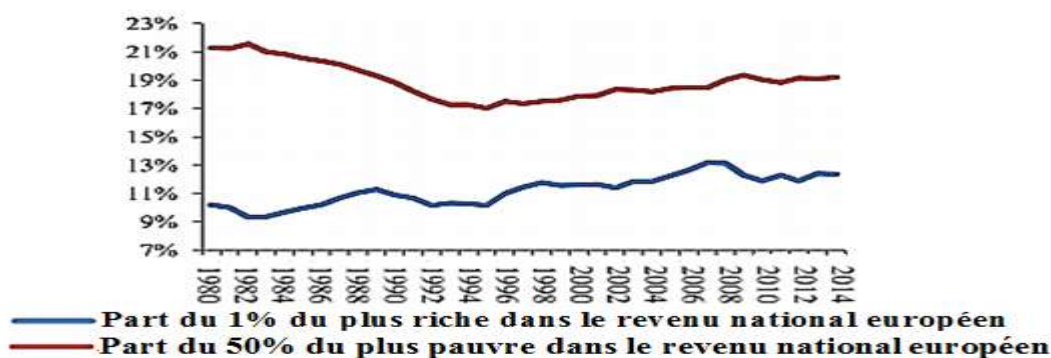
Source : WID data base, élaboration DEPF, p15, 2018.

L'explication de l'aggravation des inégalités sociales et économiques aux États-Unis durant cette période est due à l'augmentation du niveau des inégalités éducatives combinées à un système de taxation de moins en moins progressif dans ce pays.

1.2. Les inégalités sociales et économiques en Europe.

En partant d'un constat selon lequel les inégalités sociales et économiques constituent toujours un impact négatif sur la croissance économique, les Européens, et en se faisant des comparaisons avec les États-Unis, affichaient en 1980 des niveaux quasiment similaires en matière de part des 1% des revenus les plus élevés (20 % et 21 % respectivement) (graphique n°2). Mais au-delà de cette date ils sont réussis à atténuer les inégalités sociales et économiques, ceci suite à leurs politiques publiques en faveur de la classe moyenne et des catégories sociales à bas revenus.

Graphique n°2 : étude d'évolution des inégalités sociales et économiques en Europe du 1980 à 2014(DEPF, 2018).



Source : WID data base, élaboration DEPF, p15, 2018.

Ainsi vu ses deux approches du phénomène des inégalités sociales et économiques aux États-Unis et en Europe, en peuvent se demander qu'on est-elle de la situation de ce phénomène au Maroc ?

2. Les inégalités sociales et économiques au Maroc.

La compréhension du phénomène des inégalités sociales et économiques au Maroc ne se fait qu'à travers l'étude tout d'abord du contexte marocain pour ensuite passer aux impacts du phénomène sur les Marocains et les entreprises marocaines.

2.1. Étude du contexte.

Depuis 1982, des études sur les inégalités sociales et économiques ont été prises au Maroc, les résultats de ces dernières ont montré l'existence des inégalités sociales et économiques au sein du pays.

Les sources des inégalités sociales et économiques au Maroc sont en l'occurrence : l'éducation, la santé et l'emploi.

Commençant tout d'abord par la première source des inégalités sociales et économiques.

2.1.1. L'éducation nationale.

Le système éducatif marocain est marqué par une forte inégalité, ceci peut être perçu à travers les dépenses publiques allouées à l'éducation par classe de niveau de vie. En particulier, les dépenses publiques destinées au cycle de l'enseignement secondaire et supérieur profitent davantage aux couches sociales aisées puisque les 29% des personnes scolarisées dans le cycle supérieur appartiennent au 20% des ménages les plus aisés contre 10 % pour les 20% les moins aisés. (DEPF, 2018)

Aussi les inégalités d'opportunité ou de chance demeurent importantes au sein du système éducatif au vu de l'impact significatif de l'origine sociale de l'élève et de ses conditions socioéconomiques et culturelles en matière de réussite scolaire. (DEPF, 2018)

2.1.2. L'emploi.

Là encore, des inégalités importantes sont à relever en matière d'accès des femmes au marché de travail. Le taux d'activités des femmes est largement inférieur à celui des hommes, situation qui a peu changé depuis plus d'une décennie : 23,6% en 2016 (27,9% en 2015) contre 70,8% pour les hommes. Le dilemme c'est que celles les plus actives sont les plus touchées par le chômage : 10,9% en 2015 contre 8,9% pour les hommes. (DEPF, 2018)

L'autre facette de ce dilemme se situe au niveau des tranches d'âge et niveau d'instruction, en fait le taux de chômage des détenteurs de diplôme moyen et supérieur s'établit à 22 % et 14.1% en 2016 contre seulement 3,7% pour les sans diplôme. (DEPF, 2018)

2.1.3. La couverture médicale

En 2007, 23,7% des ménages ont au moins parmi leurs membres une personne couverte par un système d'assurance maladie, dont 12,4% est totalement couverte et 11,3% ne le sont que partiellement. Ces pourcentages s'élèvent respectivement à 18,1 % et 15,8% en milieu urbain et à 3,1 % et 3,6% en milieu rural (tableau n°1). (DEPF, 2018)

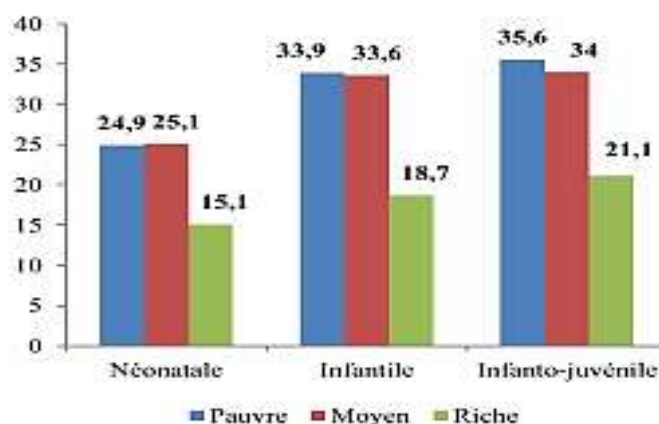
Tableau n°1 : étude de couverture médico-sanitaire au Maroc selon le milieu de résidence en 2007. (DEPF, 2018)

Indicateur/milieu de résidence	2007		
	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de couverture	25%	3.9%	15.8%
Etat de couverture médico-sanitaire du ménage			
Totalement couvert	18.1%	3.1%	12.4%
Au moins la moitié des membres sont couverts	9.9%	1.8%	6.9%
Moins de la moitié des membres sont couverts	5.9%	1.8%	4.4%
Aucun membre n'est couvert	66.1%	93.3%	76.3%
Total	100%	100%	100%

Source : Cahiers du Plan n°30, juillet-août, p36, 2010, HCP³.

Selon aussi une étude faite en 2011, le taux de mortalité infantile s'établit à 33,9% pour 1000 naissances vivantes pour les enfants issus des ménages pauvres alors qu'il n'est que de 18,7% pour 1000 naissances vivantes pour ceux relevant des ménages aisés (graphique n°3).

Graphique n°3 : étude de mortalité des enfants par niveau de vie au Maroc en 2011. (DEPF, 2018)



Source : ENSPF⁴ 2011/DEPF 2018.

³ Haut-Commissariat au Plan.

⁴ Enquête nationale sur la population et la santé familiale.

Vu ce contexte, on peut se demander qu'ils sont les impacts de ses inégalités sociales et économiques sur la mobilité sociale des Marocains et ceux des entreprises marocaines en particulier ?

2.2. Impacte des inégalités sociales et économiques sur la mobilité sociale des Marocains et ceux des entreprises marocaines.

Avant de citer l'impact des inégalités sociales et économiques sur la mobilité sociale des Marocains où celles des entreprises marocaines en particulier, qu'on se mit tout d'abord d'accord sur l'idée que le développement ou la puissance économique d'un pays donnée ou sa carence ou sa faiblesse ne peut être appréhendé qu'à travers le tissu économique constitué par ses entreprises et leurs forces de compétitivité et résistances aux crises.

La compétitivité d'une ou plusieurs firmes ne se porte que sur l'existence et la fiabilité de certains éléments qualifiés par des ressources telle que :

- les capitaux propres ;
- les équipements de production ;
- les ressources naturelles ;
- et enfin les ressources humaines.

Ce dernier élément est en dépit des autres composantes qui sont par nature des éléments que les entreprises marocaines peuvent les accaparer reste non maîtrisable du fait que les marocains entant qu'individus sont toujours vulnérables à leur milieu social et économique qui agissent plus sur eux.

Partant de ce contexte et celui spécifique au Maroc déjà cité, on peut dire que les Marocains souffrent de l'impact négatif des inégalités sociales et économique, ceci ce qui était révélé par l'organisation non gouvernementale Oxfam qui classe le Maroc en matière d'égalité sociale et économique en dernière position en dessous de celle de la Tunisie, de l'Algérie ou même celle de l'Égypte. (LARCEPEM⁵, 2018)

Actuellement, nulle ne peut dire le contraire puisque le Chef de l'Etat marocaine Sa Majesté le Roi Mohamed 6 dans ces discours royaux a confirmé l'existence des inégalités sociales et économiques au Maroc :

« ...Le renouvellement du modèle de développement, ainsi que les projets et les programmes lancés sous notre impulsion, visent à faire avancer le Maroc sur la voie du progrès, à améliorer les conditions de vie de ses citoyens, à réduire les inégalités sociales et spatiales.

En fait, c'est particulièrement en milieu rural et dans les périphéries urbaines que sont concentrés les segments de la population les plus en difficulté.

⁵ Laboratoire de recherche en compétitivité économique et performance managériale.

Leur situation nécessite un soutien plus affirmé, une plus grande attention, un travail sans relâche pour que soient satisfaits leurs besoins pressants.

C'est pourquoi nous avons constamment appelé à la promotion du monde rural, en veillant à la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois, en facilitant l'accès rapide aux services sociaux de base, en assurant le soutien nécessaire à la scolarité, en luttant contre la pauvreté et la précarité...» (Extrait du discours Royal, 2019)

De telle régression de la situation du Maroc en matière d'égalité sociale et économique, l'inégalité dans ces deux domaines agit d'une manière négative sur la mobilité sociale des Marocains.

La mobilité sociale qui peut être définie comme synonyme d'ascension sociale ou de la possibilité d'ascension sociale, autrement dit l'obtention d'une amélioration de la situation par le changement du statut social, situation qui ne peut être obtenue qu'à l'absence des inégalités sociales et économiques.

De tel constat, au Maroc en assistance à un fort taux d'immobilité sociale, autrement dit à une reproduction sociale ou la règle de tel père-tel fils fait loi absolue, fils d'un employé devient lui aussi employé et fils d'un cadre devient cadre ou même directeur. Si le problème s'arrête seulement au niveau des individus, le problème peut être résolu. Ce phénomène des inégalités sociales et économiques est transposé au milieu professionnel et qui dit ce dernier dit en premier lieu les entreprises marocaines qui eux même si elles disposent des éléments déjà cité (les capitaux propres et les équipements de production) leur besoin en compétence pour augmenter leurs forces de compétitivité se trouvent non satisfaite du fait des inégalités sociales, les tous impacts l'accroissance économique du pays.

Conclusion.

En fin de compte, il reste autant de chose à dire sur les inégalités sociales et économiques dans notre pays d'où la nécessité d'approfondir nos analyses et discutait sur le sujet puisque le développement et la puissance de notre économie dépendent là-dessus.

De telle, la question reste toujours ouverte : faut-il suivre le modèle américain ou Européens entant que précurseurs dans les études en la matière d'atténuation des inégalités sociales et économiques ou développer notre propre modèle face à ce phénomène ?

Bibliographie :

- EZZRARI A. (2010). Pauvreté et inégalités des conditions de vie au Maroc entre 2001 et 2007 : une approche multidimensionnelle. Les cahiers du plan, n°30, juillet-août 2010.HCP.
- médias 24. Discours royal du 20 août 2019.
- Ministère marocain de l'économie et des finances, direction des études et des prévisions financières (DEPF). La question des inégalités sociales : clés de compréhension, enjeux et réponses de politiques publiques. 2018.
- Laboratoire de recherche en compétitivité économique et performance managériale. Croissance et inégalités au Maroc, déconstruction et construction d'un modèle. Jeudi 29 Mars 2018.
- Nations unies. Déclaration universelle des droits de l'homme. 10 décembre 1948.